

Strasbourg, le 08 février 2011



Objet : Déclaration écrite 0081/2010 - sollicitation de signature

Madame la Députée, Monsieur le Député,

Nous vous contactons pour vous demander de bien vouloir signer la Déclaration écrite 0081/2010 sur les accidents impliquant des véhicules à grand gabarit.

En effet, bien qu'ils ne représentent qu'une faible portion des véhicules sur les routes européennes (3%), les poids lourds sont impliqués dans un grand nombre de collisions chaque année (ils sont à l'origine de 14% des accidents mortels), les angles morts à l'avant et sur le coté de ces véhicules rendant les cyclistes et les piétons invisibles pour le conducteur.

La législation visant à augmenter la visibilité n'a malheureusement pas résolu ce problème. Les études dénombrent 2000 décès de cyclistes chaque année en Europe, les poids lourds étant impliqués en grande proportion dans ces accidents. Les solutions existent, elles seraient d'installer caméras et détecteurs sur ces véhicules à grand gabarit ayant vocation à circuler en ville. Au vu des progrès technologiques en la matière, cette préconisation est désormais non seulement réaliste mais également abordable pour les constructeurs.

La déclaration écrite 0081/2010 demande à la Commission de considérer cette question comme urgente, tout comme celle des systèmes de freinage perfectionnés et des systèmes de détection de dérive de la trajectoire.

Votre soutien à cette déclaration permettrait de légiférer en la matière et ainsi d'éviter à l'avenir un grand nombre de blessés et tués sur les routes européennes. Vous avez la possibilité de signer cette déclaration dès que possible, la date finale étant fixée au 17 février 2011.

En vous remerciant par avance pour votre action et pour la prise en considération de cette problématique de sécurité routière, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, Monsieur le Député, nos respectueuses salutations.

Pour la FUB,  
Christophe RAVERDY, Président